

LE GRAND HÉRON



Vol. 10 Numéro 3

Décembre 2005

LE JOURNAL DE DUPARQUET

RAPPORT DU MAIRE 2005

Gilbert Rivard

Mesdames et Messieurs,

En débutant, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en me réalisant par acclamation pour un 4^e mandat, dont les trois derniers comme maire.

Au début de l'année je n'étais pas certain si j'allais solliciter un autre mandat, mais l'encouragement que j'ai reçu spontanément d'hommes et de femmes me conseillant de continuer, m'a convaincu que je devais offrir mes services pour un autre terme. Vous savez, c'est tout un honneur pour moi d'être élu maire encore une fois, merci.

Ceci étant dit, revenons au sujet qui nous intéresse: le bilan de la dernière année ainsi que les orientations des prochaines années. Notre situation financière s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années; nos états financiers vérifiés nous démontrent que nous avons terminé l'année 2004 avec un surplus d'opération de 37 330 \$, plus un surplus accumulé non affecté des années précédentes de 12 975 \$, ce qui nous donne un surplus total de 50 305 \$. Cette situation nous a permis d'acquérir un chargeur sur roues (loader) afin d'être en mesure de mieux déneiger les rues peu importe les circonstances. De plus la rétro-

caveuse (pépine) sera moins utilisée l'hiver, ce qui lui donnera une durée de vie plus longue.

Nous avons adopté en décembre dernier un budget de l'ordre de 655 000 \$ pour l'année 2005; nous devrions terminer l'année avec un léger surplus. Ce budget a été financé de la façon suivante : 320 976 \$ provenant de la taxe foncière, 110 662 \$ tarification de service, 40 622 \$ paiements tenant lieu de taxes et autres revenus de sources locales et 182 740 \$ de subventions, transferts conditionnels et inconditionnels du gouvernement du Québec.

Au cours de l'année, nous avons octroyé des contrats à des fournisseurs pour un montant global de 114 036,76 \$.

<i>Raymond Bérubé</i>	<i>(déneigement)</i>	7 085,52 \$
<i>Alain Gagné</i>	<i>(chemins et dépotoir)</i>	11 450,72 \$
<i>Comité inter-municipal de gestion des déchets</i>		14 983,02 \$
<i>Asphaltage Théo Paquette</i>		32 782,13 \$
<i>Maurice Thibault ltée</i>	<i>Achat et transport du chargeur sur roues</i>	47 735,37 \$

La loi nous oblige à adopter à chaque année un programme triennal d'immobilisation. En 2005 nous avons adopté le programme suivant :

2005	
Voirie	15 000 \$
Loader	40 000 \$
Hôtel de ville	25 000 \$
2006	
Voirie	15 000 \$
Patinoire	25 000 \$
Génératrice	5 000 \$
2007	
Voirie	15 000 \$

Total 140 000 \$

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DU MAIRE (SUITE), SOUHAITS</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>RÉCUPÉRATION</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>HORTICULTURE, CIMETIÈRE</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>PARLONS SANTÉ</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>JUSTE UN CLICK !</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>CLIN D'OEIL ATOUT, LOFT</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, CAAP</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>QUINCAILLERIE</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE,</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>COMMUNICATION QUÉBEC</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>

RAPPORT DU MAIRE 2005 (SUITE)

En septembre dernier, le gouvernement nous a annoncé qu'une subvention sera disponible pour la ville dans le cadre du programme retour aux municipalités d'une partie de la taxe sur l'essence. Duparquet aura droit à une subvention de 292 865 \$ répartie sur une période de 5 ans. Cette subvention sera applicable aux infrastructures suivantes : aqueduc, égouts et voirie locale. Pour être éligible, la ville devra préparer un plan complet des travaux qu'elle veut exécuter; après approbation, le gouvernement remboursera 75% des dépenses admissibles, cela veut dire que nous devons inclure dans notre programme triennal d'immobilisation un montant annuel de 19 525 \$ si l'on veut avoir accès à cette subvention. En plus, le programme triennal devra inclure les immobilisations suivantes : la réparation de l'hôtel de ville et de la caserne du service des incendies ou la construction d'un nouvel immeuble, (coût estimé 250 000 \$ réparti sur une période de 10 ou 20 ans) l'achat d'un camion autopompe, (coût estimé à 200 000 \$ réparti aussi sur une période de 20 ans), l'agrandissement du garage ou

l'achat d'un abri temporaire pour l'équipement de voirie (25 000 \$ réparti sur 5 ans) et également investir au moins 20 000 \$ par année dans le réseau de la voirie locale. Le total de ces investissements sur une base annuelle représente environ 67 000 \$ par année plus les intérêts.

Cependant, je veux vous rassurer, ces travaux devront se faire sans augmenter la taxe foncière. Je m'engage personnellement à ce que le taux actuel fixé à 1,47 \$ du cent dollars d'évaluation reste inchangé au cours de mon mandat, sauf si des charges additionnelles hors de notre contrôle (ex : augmentation par le gouvernement du coût de la police, diminution des transferts et autres charges qui pourraient nous être imposées ainsi que la quote-part de la M.R.C.). Par contre, nous pourrions faire appel à une tarification pour certains services additionnels demandés par un ou des groupes de citoyens. Pour ce qui est du budget 2006, il sera fait à l'intérieur des revenus actuellement connus et sans dépassement de ceux-ci. Par la

suite, je m'assurerai que le contrôle des dépenses se fasse de façon rigoureuse et méthodique afin de garder une saine gestion et que nos taxes soient investies le mieux possible.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil ainsi que le personnel pour leur travail et leur support dans le passé et féliciter ceux et celles qui ont bien voulu s'investir dans la gestion de la ville en acceptant de faire partie du conseil à titre de conseiller pour les 4 prochaines années. Je remercie aussi tous les bénévoles qui se sont impliqués et qui s'impliquent dans la vie sociale et communautaire de notre ville. Sans votre apport, la ville ne pourrait fonctionner correctement et je profite de cette occasion pour inviter toutes les personnes qui auraient le goût de s'impliquer dans diverses activités à venir me rencontrer pour en discuter.

Merci,
Gilbert Rivard, maire



SOUHAITS DES FÊTES



Lorsque décembre arrive avec la neige, les décorations dans notre cœur d'enfant nous rappellent ce temps de réjouissance avec les réunions de familles et d'amis. Les échanges de cadeaux, les souhaits tous plus originaux les uns que les autres, cette fraternité qui fait partie de notre culture nous fait oublier les périodes difficiles que l'on a rencontrées dans le passé.

Je souhaite donc à chacun et à chacune que l'année 2006 soit pour vous et les vôtres remplie de ces beaux moments d'allégresse et que l'année entière vous apporte :
SANTÉ, BONHEUR, PROSPÉRITÉ ET UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES.

Gilbert Rivard, maire

Centre de Récupération Perron

JE RÉCUPÈRE

RECYCLABLE

Journaux, circulaires, revues, livres, enveloppes.
Sacs bruns d'épicerie.
Papier à lettre et de bureau.
Cartons ondulés, boîtes d'expédition, etc.
Annuaire téléphonique, boîtes d'œufs.
Contenants de lait ou de jus.

Canettes d'aluminium, boîtes d'aluminium et d'acier.
Assiettes d'aluminium, couvercles de métal.
Bouchons de métal.
Petits objets ménagers, ferreux et non ferreux.

Plastique: eau de javel, assouplisseur, shampoing.
Contenants: yogourt, margarine, bouteilles de ketchup.

Contenants: de boissons gazeuses et d'eau de source.
Tous les plastiques rigides codés de 1 à 7.

COMMENT LES PRÉPARER ?

DÉCHETS DOMESTIQUES COURANTS

(matière non acceptée)

Papiers, journaux et cartons souillés ou détrempés.
Couches jetables.
Serviettes hygiéniques.
Carton ciré (boîte de légumes).
Nourriture...
Ampoules électriques, néon, batteries, ballas.
Matériaux souillés par des aliments ou des matières grasses (ex: nourriture).
Pellicule plastique (emballage d'aliments)
Polystyrène (styrofoam)

Je défais les boîtes de carton.
Je détache le papier des autres matériaux.
(ex: je détache le boudin du document).
Je rince les contenants de lait et de jus.

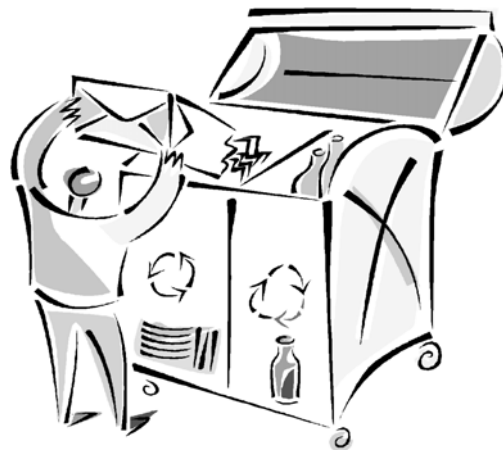
JE DÉPOSE MES MATIÈRES EN VRAC DANS MON CONTENANT DE RÉCUPÉRATION ...

J'enlève les bouchons et les couvercles (récupérables).
J'enlève les étiquettes facilement détachables.
Matériaux propres(rincés), matériaux secs (égouttés).



AUTRES MATIÈRES NON-ACCEPTÉES

Bois, boyaux de jardin, jouets, linge et textiles, matériaux de construction, meubles, nourriture, pièces d'automobile, produits médicaux et sanitaires, pneus, toile de piscine (nylon ou plastique), tapis ...



HORTICULTURE

Nicole Armour

L'ORIGINE DE LA DÉCORATION DU SAPIN DE NOËL

Nous retrouvons la tradition de la décoration du sapin de Noël dès le XV^{ème} siècle: les premières parures y sont comestibles tels que les pommes, les noix, les bonbons ou les petits gâteaux, mais souvent aussi de petits personnages; on trouvait également des papiers colorés, des rubans et même des petites poupées de chiffons...

À cette époque, les artisans lyonnais ont commencé à réaliser des " lamettas " (des franges de métal, inspirées des galons portés par les militaires). Ce sont les " cheveux d'ange " qui permettent aujourd'hui d'illuminer notre beau sapin de reflets argentés ou dorés.

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, les personnes éclairaient leurs sapins de bougies, souvent au nombre de 12, une pour chaque mois de l'année, fixées au moyen de cire ou d'épingles. Parfois les bougies, onéreuses à cette époque, étaient remplacées par des chandelles souples nouées autour des branches, ou des coquilles de noix remplies d'huile et dotées de mèches.

Aujourd'hui, les systèmes d'attaches ont évolué et décorations de Noël sont fixées avec des pinces et des fils décoratifs.

Avec l'apparition de l'électricité et pour empêcher les incendies, la tradition d'orner le sapin de bougies a connu des innovations. De ce fait, il fut possible d'installer plus tôt les décorations du sapin de Noël. Les bougeoirs à pince ont fait leur apparition pour la première fois vers 1890 et les boules de verre et les lanternes furent créées entre 1902 et 1914. Les guirlandes électriques, bien qu'extrêmement chères, commencèrent à apparaître à la fin du XIX^{ème} siècle.



Extrait de: <http://www.noel-vert.com/decoration-de-noel.php>

NOTRE CIMETIÈRE

Rappel à tous les concessionnaires

Ceci fait suite à l'article publié dans le Grand Héron d'octobre concernant le nouveau règlement qui sera adopté par toutes les Fabriques de la province. Nous demandons de nouveau à tous ceux qui détiennent des concessions dans notre cimetière de communiquer avec le responsable afin de déterminer la balance due pour l'entretien et le mode de paiement. Le coût de 200\$ par lot à perpétuité sera honoré puisqu'il s'agit d'une entente préalable, mais encore faut-il que l'entretien soit payé. Un contrat, c'est un contrat, mais c'est de part et d'autre. Ceci veut dire que ceux qui n'auront pas payé l'entretien de 200\$ à perpétuité avant la mise en vigueur de notre nouveau règlement devront se soumettre aux nouveaux prix en vigueur pour 30 ans. On doit savoir qu'un lot vacant peut-être repris par la Fabrique lorsque l'entretien n'a pas été payé. On doit savoir aussi que, 30 ans après une inhumation, un lot peut être revendu et la pierre tombale enlevée s'il y a refus de payer l'entretien. Ce rappel s'adresse aussi à ceux dont les parents et/ou grands-parents sont inhumés dans le cimetière.

Nos frais actuels sont de 75\$ pour un terrain et 200\$ pour l'entretien à perpétuité, soit 275\$. Nous devons majorer ces prix graduellement jusqu'à ce que l'objectif de 1 000\$ soit atteint, montant qui sera renouvelable tous les 30 ans. Ceux qui désirent acheter un lot et payer l'entretien à perpétuité (275\$) avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, doivent communiquer avec Achille Lafrance au numéro 948-2188.

Merci à tous!

Un poison doux

Vanessa Lessard

Le temps des fêtes approche, ce sera bientôt le moment de prendre vos résolutions pour l'année 2006. Combien d'entre vous ont, par bonne volonté, tenté d'arrêter de fumer à cette période de l'année? Certains ont réussi, d'autres échoué. Dans mon article, je vais vous exposer ce qu'est le cancer du poumon et de la gorge au travers des yeux d'une jeune étudiante en soins infirmiers.

Le cancer du poumon et de la gorge

Ce type de cancer est très insidieux. Lorsque les premiers symptômes apparaissent, c'est qu'il y a déjà longtemps que la maladie s'est installée. Le premier signe est la toux, productive ou non. Les gens croient souvent qu'ils courent une grippe ou une autre affection pulmonaire et tardent à consulter. Ils rencontrent le médecin seulement lorsque des symptômes plus graves se présentent. Ces derniers sont : anorexie, fatigue, perte de poids, nausées, vomissements, enrouement de la voix, dysphagie (difficulté à manger), et ganglions lymphatiques palpables. Je ne vous apprends rien en vous disant que le tabac est le plus grand facteur de risque pour ce type de cancer, mais aussi pour celui de la gorge. Celui-ci est aussi insidieux que le premier, il se manifeste par un enrouement de la voix pour ensuite évoluer vers une douleur, de la dysphagie, diminution de la mobilité de la langue, et l'obstruction des voies respiratoires.

Conséquences de ces cancers

Il y a certaines choses que l'on ignore au sujet de ces cancers. Par exemple,

pour le cancer de la gorge, il est souvent nécessaire d'opérer. Il y a des gens qui doivent se faire enlever une partie du cou et la mâchoire inférieure afin d'éliminer le risque qu'il demeure des cellules cancéreuses. Essayez de vous imaginer ce donc à l'air une personne à qui il manque tout ceci. Elle doit ensuite subir plusieurs interventions de chirurgies esthétiques afin de remplacer une mâchoire artificielle et reconstruire un semblant de cou. Pour ce qui est du cancer du poumon, j'ai eu de nombreuses occasions de côtoyer des gens dans un stade déjà avancé de la maladie. Le cancer du poumon produit beaucoup de métastases (cellules cancéreuses qui migrent vers d'autres endroits du corps) qui se retrouvent dans les os, le foie, et le cerveau. Les gens sont très souffrants, et ceci peut durer plusieurs mois à cause de la douleur aux os. Mais, ce qui m'a le plus impressionnée de ce type de cancer, c'est l'atteinte au niveau cérébral. Les gens ont conscience que parfois il perdent la carte, qu'il ne se souviennent plus des gens et ils s'acharnent à répéter qu'il ne sont pas fous et qu'ils "savent". C'est un aspect de la maladie qui touche tout le monde autour. En plus de devoir anticiper le deuil d'une personne chère, ils voient cette

personne se transformer en quelqu'un qu'ils ne connaissent plus.

Quand on pense que, pour plusieurs cancers, il n'y a pas de moyens pour les prévenir et que, pour ceux-ci, le seul fait d'arrêter de fumer nous donne une grosse chance, ça fait réfléchir. Puis, tout le monde sait que la fumée secondaire est plus nocive, car elle n'est pas filtrée alors, on fait fumer tous les gens autour de nous. Vous les mettez eux aussi à risque pour ces maladies, ainsi que pour toutes les autres, car la cigarette est assurément une des choses les plus toxiques pour notre corps. C'est un poison doux tout simplement. Je vous dis donc aussi poliment que possible: **"Écrasez donc!"**

Un petit mot pour vous dire merci d'apprécier les articles que je fais, c'est vraiment super de savoir que notre travail est apprécié par autant de gens.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous !



P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com

JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour

<http://www.lululetin.com>

Lulu le lutin invite les enfants à venir s'amuser avec lui sur ce site aux couleurs de Noël.



<http://www.membres.lycos.fr/magiedenoel>

Site de Noël où l'on trouve des fichiers midi, des paroles de chansons, des fonds d'écran, des images gif animées, etc.

www.herissonniere.com

Site pour connaître davantage le mignon hérisson.

www.royaumeenperenoel.com

Père Noël vous attend avec des histoires de Noël, des recettes, des jeux et bien d'autres choses.



<http://www.monperenoel.net>

Site officiel québécois du père Noël.



<http://www.chez.com/feeclochette/andersen/sapin.htm>

Magnifique conte de Hans Christian Andersen sur le sapin.

<http://www.lescale.net/noel>

Visitez les nouveaux sites de Noël dans l'île des fêtes.



Joyeuses fêtes à tous !

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Frites santé avec pelure



Faire chauffer le four à 350o F.

Choisir 2 belles pommes de terre nouvelles. Sans les peler, vous les lavez, les brossez, et les asséchez.

Coupez-les sur le sens de la longueur.

Enduire ensuite les pommes de terre de 2 cuillerées à table d'huile d'olive.

Bien mélanger et mettre du sel assaisonné au goût ou du sel d'oignon et du paprika.

Déposer au four sur une tôle et faire cuire à 350° f pendant environ 25 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.



Un petit message du Loft (local des jeunes) de Duparquet



Les deux derniers mois on été très mouvementés. Toutes sortes de nouvelles activités ont été organisées. Tout d'abord, nous sommes allés voir une partie de hockey, avec les autres locaux des jeunes, confrontant les Huskies de Rouyn-Noranda aux Foreurs de Val d'Or. Cela a été très amusant!! Puis, nous avons reçu un super cadeau de la part du comité de développement et d'embellissement de la ville de Duparquet. C'était une télé avec un ensemble cinéma -maison, un lecteur DVD et, pour terminer un vidéo ! Nous les remercions encore ! Nous voulons aussi remercier M. Gérard Cloutier et M. Marc Vallière pour leur don de matériel !

Nous avons ensuite continué nos ouvertures régulières, le lundi avec notre animatrice et le vendredi avec des parents bénévoles, que nous tenons d'ailleurs à remercier. Une quinzaine de jeunes sont là régulièrement! Une table de ping-pong qui appartenait au comité des loisirs est maintenant à votre disponibilité ainsi qu'une cantine qui vend liqueurs et gâteries!!

Samedi, le 10 décembre, s'est tenu un midnigth! Nous sommes allés au cinéma de 9heures puis nous sommes retournés à notre local pour terminer la nuit. Nous avons joué aux quilles ainsi que regardé des films.

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les moins froides et moins chaudes prélevées en janvier et février 2005

La lecture du thermomètre a été prise à 7 h du matin à l'ombre.



Température la moins froide pour le 13 janvier : + 2°

Température la plus froide pour le 18 janvier : - 40°

Nombre de journées d'ensoleillement : 21

Température la moins froide les 6 et 7 février : 0°

Température la plus froide le 24 février : - 34°

Nombre de journées d'ensoleillement : 12



Départ des merles d'Amérique : la deuxième semaine de novembre.

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes désire vous informer sur vos droits

Vous avez le droit :

- à l'information sur les services sociaux de santé disponibles et leur accès
- de participer aux décisions qui vous concernent sur votre santé
- de porter plainte sur les services reçus
- d'être accompagné ou assisté dans vos démarches d'information dans vos démarches de plaintes par le CAAP ou le comité d'usagers
- d'être représenté lorsque vous êtes un mineur ou majeur inapte
- à des services d'hébergement lorsque votre état de santé le requiert
- à des services en anglais
- d'exercer un recours judiciaire ou autre
- d'accès à votre dossier
- à des services adéquats et sécuritaires
- de choisir l'établissement et le professionnel
- de recevoir des soins en cas d'urgence
- de donner votre consentement

Vous avez besoin d'aide pour formuler votre plainte ou pour toutes autres questions quant à vos droits? Contactez-nous :

CAAP-Abitibi-Témiscamingue
139, avenue Québec, bureau 104
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8
caapat@cablevision.qc.ca

Téléphone : 797-2433 OU 1-877-SOS-CAAP (1-877-767-2227)
Visitez notre site Web au www.caapat.com
Services gratuits et confidentiels

Aidez-nous à améliorer les services dans le réseau de la santé et des services sociaux!

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Hommage à l'abbé Jean-Louis Albert

Les paroisses de Duparquet, Rapide-Danseur et Roquemaure ont souligné le départ pour la retraite de l'abbé Jean-Louis Albert, le 23 octobre dernier, après 15 ans de services pastoraux dans leurs milieux.

Les paroissiens de Duparquet lui ont remis une plaque laminée regroupant sa photo ainsi que celles de l'ancienne église, rasée par le feu en 2003, et de la nouvelle, lors d'une messe célébrée dans leur église. Achille Lafrance, marguillier, a remis la plaque au pasteur en présence de Rollande Boutin, présidente de la Fabrique.



Les trois localités, via Jean-Claude Baril, marguillier, et Claude Gibouleau, ex-marguillier de Duparquet, lui ont remis une chaise berçante munie d'un coussin orthopédique lors d'un dîner offert à Rapide-Danseur. L'abbé Albert compte 49 ans de prêtrise.



Les Conseils de Fabrique et de Pastorale des 3 paroisses adressent un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la fête de départ à la retraite de M. l'abbé Jean-Louis Albert.

Bonne retraite à l'abbé Jean-Louis Albert !

Capitation (dîme) 2005.

Le temps est venu de faire appel à votre grande générosité pour votre contribution annuelle à la capitation qui permettra à la Fabrique de rencontrer les obligations financières de votre église pour la prochaine année. Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui ont déjà fait leur contribution.

Nous vous invitons à faire votre contribution en vous présentant au presbytère ou par la poste à l'adresse suivante: Fabrique de Duparquet, C.P. 456, Duparquet Qc, JoZ 1Wo

Avis aux couples qui projettent un mariage pour l'année 2006.

Vous devez, dans un premier temps, entrer en contact avec M. l'abbé Marcel Lussier au 787-2511, le plus tôt possible. Puis prévoir une préparation qui se donnera par le Service de préparation mariage à La Sarre les 10-11-12 février 2006 (personne responsable : Colette Roberge 333-5976) ou Amos les 27-28-29 janvier 2006, 17-18-19 mars 2006 (personnes responsables : Colette et Gilbert Ouellet 732-4511), ou Val d'Or les 31 mars, 1er et 2 avril 2006 (personnes responsables : Dorothee et Daniel Provencher 825-7171) ou Stella Deslongchamps S.A.S.V. 948-2650

À la célébration du 27 novembre dernier, il y a eu élection de deux marguillières : Madame Fleur-Ange Lafrance et Madame Alida Bélanger. Félicitation à vous deux et nous vous souhaitons un bon mandat parmi les membres du conseil de Fabrique.

Prendre note que la messe du 24 décembre sera célébrée à minuit cette année. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année à tous les paroissiens et paroissiennes.

Le Conseil de Fabrique.

Le temps est venu pour moi de vous saluer, car le projet sur lequel je travaillais est maintenant terminé.

Je veux remercier tous les gens avec lesquels j'ai travaillé et/ou ceux qui m'ont aidée à travers toutes les activités qui se sont déroulées au cours de cette année (méritas à l'école, pêche blanche, café jeunesse, maintien du service de garde en milieu scolaire et le réaménagement du parc municipal, ne sont que quelques exemples). Sans votre aide, certaines activités n'auraient pu être réalisées. J'espère que vous poursuivrez après mon départ et bonne chance !



Un merci tout spécial aux membres Comité de développement (et plus particulièrement Claudelle), lesquels m'ont supportée et qui m'ont fait confiance tout au long de ce projet.

Merci à toi aussi, Linda, pour ton aide technique, à Annie pour ta collaboration, et, sans vous oublier, vous, les commerçants de Duparquet, qui m'avez toujours accueillie les bras ouverts lorsque je vous sollicitais financièrement pour la réussite des activités!

Merci beaucoup !



Joyeux Noël et Bonne année à tous !
Soyez prudents.

Guylaine Hardy



NOEL

Mot mystère de cinq lettres.

C	A	D	E	A	U
R	E	N	N	E	N
E	T	O	I	L	E
C	E	E	P	U	G
H	I	L	A	O	N
E	G	E	S	B	A

ANGE ETOILE
BOULE NOEL
CADEAU RENNE
CRECHE SAPIN



Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

Voici les gagnants du Concours "**Prenez le contrôle de vos affaires**", activité se déroulant dans la Semaine Desjardins du 16 au 22 octobre dernier, 10 prix de 100\$ furent remis en bon d'achats dans les entreprises locales.

Voilà 1000\$ bien investis!

Mme Henriette Gravel de Palmarolle

M. Denis Gamache de Palmarolle

Mme Réjeanne Lemieux de Palmarolle

Mme Anik Boutin de Duparquet

Mme Lucienne Dupuis Audet de Ste-Germaine

M. Luc Marleau de Rapide-Danseur

M. René Rancourt de Ste-Germaine

Mme Marguerite Macameau de Duparquet

Mme Rachel Pouliot de Ste-Germaine

Mme Fernande Côté de Palmarolle

Les gagnants ont eu le choix du commerce local afin de dépenser leur bon d'achat. Cet argent a des retombées économiques chez nous.

Félicitations à toutes & à tous.

Au cours des prochaines semaines, beaucoup de gens seront préoccupés par leurs impôts. Le régime enregistré d'épargne retraite (RÉER) est un excellent moyen d'assurer votre confort financier à la retraite. Il vous permet de profiter d'une économie d'impôt immédiate et de faire fructifier votre épargne à l'abri de l'impôt, car les revenus de placement ne deviennent imposables que lorsque vous les retirez du régime. L'économie d'impôt initiale, jumelée à l'accumulation de revenus d'intérêts non imposables, fait du RÉER un régime doublement avantageux.

Le RÉER peut aussi être utilisé comme mise de fonds pour l'achat de votre maison ou pour financer un retour aux études. Le RÉER peut également constituer un revenu d'appoint pour une année sabbatique, une période sans emploi ou un congé parental.

Vous avez jusqu'au 1er mars 2005 pour cotiser à votre RÉER afin d'avoir la déduction pour l'année fiscale 2004.

Pour en savoir plus, communiquer avec votre conseillère à la caisse.

Concours pour la CAISSE SCOLAIRE " Mes parents et moi, toute une équipe! "

Que diriez-vous de gagner un des nombreux **forfaits-vacances familiaux** d'une valeur de **600\$** ou celui de **1000\$**? C'est simple, aidez votre enfant à se fixer un projet d'épargne pour réaliser un rêve, remplissez le formulaire d'inscription que vous avez reçu ou recevrez à l'école. Tous les détails du concours sont disponibles à votre caisse populaire participante et sur le site **www.desjardins.com/parents**. **TIRAGES: décembre 2005 et avril 2006.**

Les dirigeants, les employés(es) et la direction sont heureux, en ce temps des Fêtes, d'avoir l'opportunité de vous souhaiter, à vous et tous ceux qui vous sont chers,

AMOUR & PAIX!
JOYEUX NOËL ET UNE HEUREUSE ANNÉE 2006



PETITES ANNONCES

La Fabrique a un petit orgue à vendre.

Pour information: Rollande Boutin 948-2600.

Veillez prendre note du changement suivant :

À compter de **janvier 2006**, les séances régulières du conseil de la Ville de Duparquet auront lieu **le premier mardi** de chaque mois comme à l'habitude, mais débiteront à **19hrs** au lieu de 19h30.

Le Comité de développement ainsi que tous les citoyens tiennent à féliciter Mme Karine Morin, de la Clinique dentaire Morin, récipiendaire du prix Jeune entrepreneur remis lors du Gala Excell'Or de la Chambre de commerce de l'Abitibi-Ouest. Félicitations!!!

Logements à louer

2 logements de 3½ pièces.

Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse

Un gros MERCI du fond du coeur !

*Sylvie et Luc désirent remercier leurs employés, leurs bénévoles ainsi que la population, qui les ont appuyés lors de la collecte de fonds au profit de la **Maison des soins palliatifs de Rouyn-Noranda**. La généreuse participation de tous a permis de recueillir la somme de **1631.00\$**.*

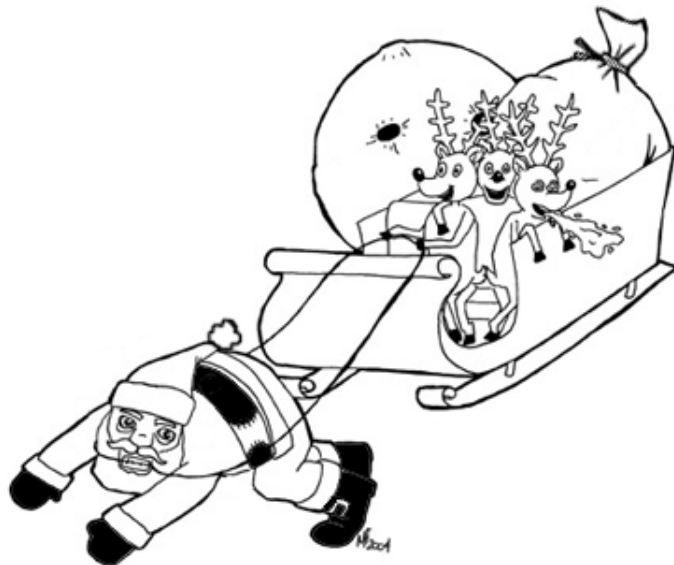
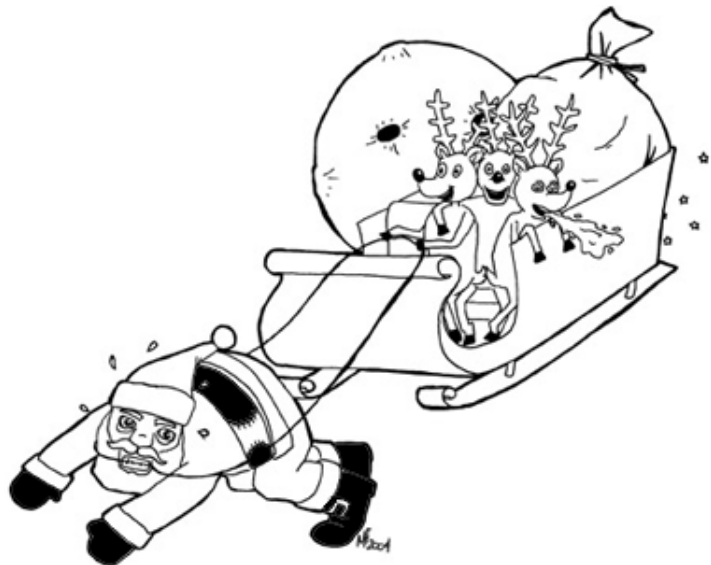
Point de service du CLDAO

*Vous avez des idées de projets de développement?
Vous aimeriez vous lancer en affaires?
Vous avez besoin d'aide technique ou de conseils?*

Le Centre local de développement de l'Abitibi-Ouest offre gratuitement ses services, tant aux individus, aux organismes qu'aux entreprises, directement dans votre localité.

Magali Cloutier, agente en développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal, tous les 3e mercredi du mois, de 13h30-16h (18 janvier, 15 février et 15 mars) ou à communiquer avec elle au 333-2214. Au plaisir!

7 DIFFÉRENCES



COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

1 800 363-1363

LE PROTECTEUR DU CITOYEN

Le Protecteur du citoyen reçoit les plaintes de toute personne ou groupe de personnes qui estime avoir été victime d'une injustice, d'une erreur ou d'un abus de la part d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental du Québec. Il a le pouvoir de mener des enquêtes, d'avoir accès aux dossiers et d'obtenir une réponse à ses questions. Avant de porter plainte au Protecteur du citoyen, il faut effectuer toutes les démarches possibles auprès de la personne responsable de son dossier ou auprès du Service ou de la Direction du ministère ou de l'organisme faisant l'objet de la plainte. Pour bien comprendre le rôle du Protecteur du citoyen, il suffit de commander le dépliant intitulé "Connaissez-vous le Protecteur du citoyen?" en communiquant avec l'organisme par téléphone (1 800 463-5070) ou par Internet (www.protecteurducitoyen.qc.ca). Il est aussi possible de l'obtenir à Communication-Québec.

NOUVEAUX SEUILS D'ADMISSIBILITÉ À L'AIDE JURIDIQUE

De nouveaux seuils d'admissibilité au régime d'aide juridique québécois viennent d'être annoncés. L'augmentation annuelle des seuils, répartie entre janvier 2006 et janvier 2010, fera en sorte que les personnes seules verront leur seuil de 8 870 \$ passer à 12 093 \$ alors que les autres catégories bénéficieront d'augmentations allant de 5,3 % à 34,6 %. À compter de janvier 2007, ces nouveaux seuils d'admissibilité à l'aide juridique seront aussi indexés. Il est possible de prendre connaissance des barèmes dans le site Internet de la Commission des services juridiques (www.csj.qc.ca/français/aide_juridique/reglement.asp).

LE CERTIFICAT DE NAISSANCE

Le certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil (DEC) peut être exigé dans bien des circonstances de la vie courante, que ce soit pour demander un passeport, obtenir une carte d'assurance-maladie ou inscrire un enfant à l'école, à un centre de la petite enfance ou à une garderie. Pour l'obtenir, il faut remplir le formulaire Demande de certificat et l'expédier, avec une photocopie de deux pièces d'identité et le paiement, soit 15 \$ par certificat, au DEC. Le formulaire est disponible dans les palais de justice, les CLSC, les caisses populaires, les bureaux de Services Québec et dans le site Internet du Directeur de l'état civil (www.etatcivil.gouv.qc.ca). Pour obtenir de l'information supplémentaire, on peut joindre le Directeur de l'état civil au numéro suivant : 1 800 567-3900.

CONCOURS CHAPEAU, LES FILLES!

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), M. Jean-Marc Fournier, vient de donner le coup d'envoi de l'édition 2005-2006 du concours Chapeau, les filles! et de son volet Excellence Science. Pour participer à Chapeau, les filles!, les établissements scolaires doivent faire parvenir les dossiers des candidatures à la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, avant le 10 février 2006. Pour en savoir plus sur ce concours, on peut visiter le site Internet du ministère (www.mels.gouv.qc.ca/chapeau/index.asp).



JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidents

Mariette Moreau

Réal Houle

Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.

Chers lecteurs,



Nous tenons à remercier chaleureusement les commerçants pour leur soutien et leur souhaitons une année 2006 des plus prospères.

Toutes nos félicitations à Suzanne Gagnon, gagnante du prix de 25\$, 2e tirage 10e anniversaire. Vous avez encore l'opportunité de participer : découpez et remplissez le coupon à l'endos de cette page, mettez-le ensuite dans la boîte à la Caisse Populaire ou au Magasin général. Le prochain tirage aura lieu le 31 décembre.

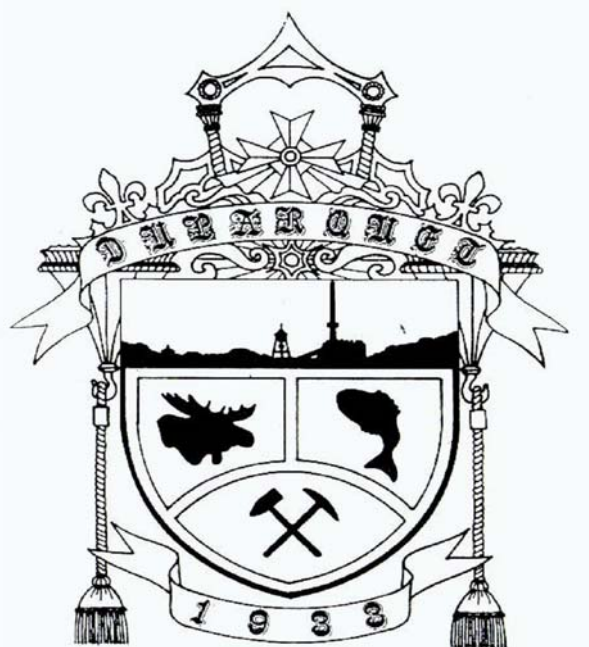
Vos articles et petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le 30 janvier prochain pour être publiés dans le prochain numéro.

Le comité du journal vous souhaite de passer un agréable temps des Fêtes.



Le Comité du journal

*Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)*



*Coûts des publicités
commerciales :*

*25\$ du quart de page plus
10\$ par quart additionnel
55\$ pour page complète
possibilité de prix forfaitaire annuel.*

*Pour nous joindre :
journalheron@hotmail.com*

*ou
Claudelle
Tél: 948-2547*

*Coupon de participation
pour le 10^{ème} anniversaire
Journal Le Grand Hérion
Tirage de \$25.00 le 31 décembre 2005*

NOM: _____

TÉL: _____

**JOYEUX
NOËL
ET
BONNE
ANNÉE !**



**Caisse populaire Desjardins du Sud de
l'Abitibi-Ouest**

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'in-
vestissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

